L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 9 MARS 1888.

PETITES ANNONCES.

A. B. Philips, notaire, 5 Coml. Place, peut prêter sur hypothèque de $50 à $90,000.
29 déc—6m

DEMANDES.

On demande—Une cuisinière française bien recommandée. S'adresser à J. B. Camors, coin Prytania et St. André. 9mars—3f

DEMANDES D'EMPLOI.

Un Professeur, nouvellement arrivé et n'ayant pas d'occupation, offre ses services en cette qualité à une famille ou à une institution, en ville ou à la campagne. Il enseigne le français, l'anglais, l'espagnol, etc. Il ne demande pour toute rémunération que le logement et la table. S'adresser par lettres aux initiales G. O., bureau de l'Abeille. 20 déc—

A LOUER.

A LOUER—La maison No 97 1/2, rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser No 91 rue de l'Esplanade.

A VENDRE.

A VENDRE—Graine de coton (cotton seed hulls) délivrée sur voie de garage de chemins de fer.) E. COURRIBET, Encoignure Magnolia et Joséphine.
4 mars—1m

A VENDRE—Son de riz et polish en lots, au gré des acheteurs, au plus bas prix du marché. G. A. LANAUX, 71 et 73 rue Décatur.
22 fév—15f

A VENDRE—Graines de riz de choix Caroline et Honduras en lots au gré des acheteurs, chez G. A. LANAUX. 71 & 73 Décatur. 22 fév—15f

A VENDRE pour cause de départ.—Un café des mieux connus, bien achalandé et situé dans la partie la plus centrale de la ville. Aussi, la propriété dans laquelle le café est établi depuis quarante ans. Grandes facilités de paiement. S'adresser sur les lieux, à Jean Peyregne, 125 et 127 rue Remparts, coin Toulouse.
17 fév—1 m.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John Franklin Warner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,394—Division B—Attendu que Henry Warner a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Franklin Warner, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
1er mars—1.6.10

Succession de P. G. Gibert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,475—Division D—Attendu que Mme Noemie Victoire Gibert a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Pierre Gustave Gibert, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
8 mars—8.12.17

Succession de Mme Elizabeth Brettnauer, veuve en première noce de Michael Clark et femme en seconde noce de George Alexander.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,398—Division C—Attendu que George Alexander a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Elizabeth Alexander, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
1er mars—1 6 10

Succession de Mme Margaret Oglesby, femme de Joseph H. Oglesby.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,480—Division C—Attendu que Frank W. Paul a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Margaret Oglesby, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
3 mars—3 7 11

Succession de Thomas McCormick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 7,333—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en a) pour lesquelles le compte présenté par Christy Connell, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
1er mars—1 6 10

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 23,483—Wm H. Heyl vs. ses créanciers—Division A—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Wm H. Heyl, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Legier, notaire, en son bureau, No 58 rue Royale, en cette ville, le MARDI, 10ème jour du mois d'avril 1888, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que E. J. Méral, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 8 mars 1888.
[Signé] A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
8 mars—3 f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 23,449—Edw J. Saal vs ses créanciers—Division A—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Edward J. Saal soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant J. Zacharie Spearing, notaire, en son bureau, No 49 rue St-Charles, en cette ville, MARDI, le 20ème jour de mars 1888, à 11 h. a. m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, pour nommer un syndic, et voter sur toutes autres affaires qui pourraient lui être présentées; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 6 mars 1888.
[Signé] A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
8 mars—3f au 20 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 23,281—Division E—Hippolyte Damiens vs ses créanciers.—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire Hippolyte Damiens, soit convoquée et tenue pardevant Charles J. Théard, notaire en cette ville, le lundi, 26me jour de mars, 1888 à 11 heures A. M. pour délibérer sur son application pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues. Et que Martin Voorhies, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 13 février 1888.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, député greffier.
14fév—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A—Louis Braun vs. ses créanciers.—No 23,249—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, Louis Braun, soit convoquée et tenue pardevant Félix J. Dreyfous notaire en cette ville, le lundi, 19me jour de mars 1888, à 11 heures a.m. dans le but de considérer et de déterminer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; Et que Richard Lyons Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 8 février, 1888.
[Signé] A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
9 fév—9 29—mars 19

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Wm C. Hardwick vs. ses créanciers—No. 20,248—Division BA—Ordre de Cour—Sur la lecture et l'enregistrement de la pétition annexée de la Louisiana National Bank, un créancier dans cette affaire, il est ordonné qu'une réunion des créanciers dans cette affaire soit convoquée pardevant N. B. Trist, notaire en la ville de la Nouvelle-Orléans, le lundi 12me jour de mars 1888, à 11 heures a.m. dans le but d'élire un syndic définitif pour remplir la vacance causée par la mort de Joseph H. Oglesby, et de voter sur toutes autres affaires qui leur seront soumises à la dite réunion.
Nouvelle-Orléans, 3 février 1888.
Signé, W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
5 fév—5f au 11 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—August Alt vs. ses créanciers—No 23,344. Division E—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire Auguste Alt soit tenue et convoquée pardevant John R. Legier, notaire public en cette ville, le mardi 27me jour de mars 1888, à 11 heures A. M., pour prendre en considération et délibérer sur la demande du dit pétitionnaire pour un répit, et que toutes procédures contre la personne et les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues; et que P. A. Ducros avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle Orléans, 20 février 1888.
(Signé) ALBERT VOORHIES, juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
21 fév—21—8, 27 mar.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Wm. C. Ahern vs ses créanciers—No 23,209—Division B—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Wm. C. Ahern, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire, en cette ville, le LUNDI, 12ème jour de mars, 1888, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et en attendant, que toutes les procédures judiciaires contre la personne ou contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Charles Louque, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 6 février, 1888.
Signé: W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
11 fév—11,18,25—mars 3,10

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, **et ses Grands Tirages Trimestriels ont lieu en Mars, Juin, Septembre et Décembre.**

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, à plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

COMMISSAIRES.

Grand Tirage Trimestriel, — A — L'ACADÉMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 13 MARS 1888.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2; Vingtième de Billet $1.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000,	soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	......	100,000
1 Lot de	50,000,	......	50,000
1 Lot de	25,000,	......	25,000
2 Lots de	10,000,	......	20,000
5 Lots de	5,000,	......	25,000
25 Lots de	1,000,	......	25,000
100 Lots de	500,	......	50,000
200 Lots de	300,	......	60,000
500 Lots de	200,	......	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $500, soit.......	$50,000
100 Lots de $300, ...	30,000
100 Lots de $200, ...	20,000

PRIX TERMINAUX.

1,000 Lots de $100, soit.........	$100,000
1,000 Lots de $100, ...	100,000

3,136 Lots se montant à....$1,055,000

Pour les CLUBS ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express [à nos frais]. Adressez à

M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Eléonore Pochelu vs. Alexander C. Winn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,341—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et la Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 10 avril 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre terrains avec les améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Annonciation, Aline, Laurel et Delachaise, désignés par les Nos sept, neuf, dix et dix-neuf sur un plan d'Edgar Pilié, architecte, le 15 septembre 1884, annexé pour que l'on s'y réfère, à un acte de dépôt passé en l'étude de James Fahey, notaire, le 14 octobre 1884, et mesurant au pied américain, d'après le plan, comme suit:

Le terrain No sept mesure trente pieds de façade rue Annonciation, sur cent dix-huit de profondeur, entre lignes parallèles.

Les terrains neuf et dix mesurent chacun trente pieds de façade rue Aline, sur cent dix-huit de profondeur, entre lignes parallèles.

Le terrain dix-neuf mesure trente pieds, un pouce et une ligne de façade rue Delachaise, trente pieds de profondeur à l'arrière; cent vingt pieds quatre pouces et sept lignes sur la ligne le séparant des terrains de un à neuf, et cent dix-huit pieds et six lignes de profondeur sur la ligne le séparant du terrain dix-huit.

Saisis dans la susdite affaire.

Conditions.

1° Comptant pour payer la réclamation due maintenant à la demanderesse, soit six-cent quatre-vingt dollars ($680) avec intérêt au taux de huit pour cent par an à partir du 28 novembre 1884 jusqu'à parfait paiement; 5 o/o honoraires d'avocat sur la dite somme de la réclamation de la demanderesse et intérêt, sept dollars frais de copie de l'acte; les frais et charges de procès et de vente ainsi que les taxes de ville et d'Etat, dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera jusqu'à concurrence de son enchère le paiement de deux billets de trois cent quarante piastres ($340) souscrits par le défendeur, à son propre ordre et par lui endossés, datés du 28 novembre 1884, et payables respectivement à quatre et cinq ans, à la Banque de l'Union de la Nouvelle-Orléans, après leur date, et portant intérêt au taux de 8 pour cent à partir de la date de leur souscription jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque du vendeur sur la dite propriété concurremment avec la réclamation de la demanderesse, l'acquéreur assumant toutes les obligations du premier acte tel qu'il a été passé pardevant James Fahey, notaire, le 28 novembre 1884, relativement à l'assurance, aux honoraires d'avocat, etc.

3° Le reste du prix de l'adjudication, s'il en est, comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
8 mars—8, 15, 23, 29—5, 8 av.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Robert S. Eddy vs E. C. Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 22,944.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 mars 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, autrefois paroisse Jefferson, en cet Etat, formant une partie de l'ilet borné par les rues St David, Edmond et Green et l'avenue Henry Clay, désigné par le No 96 sur un plan dressé par Nymegger le 24 janvier 1854 et déposé comme plan No 64 dans le livre des plans de A. Chiapella, alors notaire en cette ville. Le dit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre "D" sur un plan annexé à un acte de vente de John Kruttschnidt à Charles H. Shute, passé pardevant James Fahey, notaire en cette ville, le 20 octobre A. D. 1869, et mesure cent quarante-neuf pieds dix pouces et une ligne de face à la rue Edmund sur une profondeur de cent quarante-sept pieds, entre lignes parallèles, et égales et de face à la rue Greene et forme l'encoignure.

Acquis par le défendeur de Charles D. Stutevant par acte pardevant Joseph D. Taylor notaire, le 25 novembre 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus fort et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit l'acquéreur fournissant un bon avec sécurité bonne et solvable, portant intérêt au taux de 8 0/0 par an de la date de la vente et hypothèque spéciale sur la dite propriété jusqu'à paiement final. L'acquéreur aura à déduire du montant de son enchère et paiera comptant les frais d'impressions, du shérif, du greffier, etc., soit environ cent cinquante piastres; et de plus, les taxes d'Etat, de paroisse et municipales sur la dite propriété, s'élevant à environ deux cent dix piastres.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er mars—1 8 15 17

ANNONCE JUDICIAIRE

L'Hote & Cie., vs Jones & Lucas, No 19,717.

James Demoruelle vs Jones & Lucas, No 19,751.

Manuel Isaac vs Jacob Burger, No 19,815.

H. Dudley Coleman vs Jones & Lucas et al., No 19,826.

The Brown Cotton Gin Co., vs Jones & Lucas et al., No 20,444.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—En vertu des writs de fieri facias (des writs Nos 19,826 et 20,444 étant alias writs) à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, respectivement, et

En vertu d'un alias-writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire de

Owen Short vs Jacob Burger, No 8,840.

Et aussi en vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire de

Jacob Burger vs Owen Short et als. No 8933 (Tiers contre le plaignant et en faveur du défendeur Owen Short.)

Je vendrai à l'encan à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 27 MARS 1888 A MIDI, la propriété décrite ci-après, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro trente-six de l'ilet numéro quatorze, borné par les rues Clouet, Louisa, Morales et Urquhart, mesurant trente-et-un pieds de face à la rue Clouet sur cent dix-sept pieds dix pouces cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles. Acquis par Jacob Burger de Jacob Stier, d'après un acte passé pardevant A. Dreyfous, notaire, le 19 janvier 1883.

2° Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet numéro vingt, borné par les rues Urquhart, Villeré, (anciennement Girod) Félicianna et Clouet, désignés par les numéros huit et neuf, contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Clouet, sur une profondeur de cent dix-sept pieds quatre pouces six lignes entre lignes parallèles.

Acquis par Jacob Burger de William Johnson d'après un acte passé pardevant André Doriocourt, jr., notaire, le 22 décembre 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de Jacob Burger.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23fév—23—1 8 15 22 27 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

John F. Popp & Co, vs William H. Finegan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,095—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et Commerciale Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 20 mars 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 20 borné par les rues Arabella, Constance et Laurel et l'avenue Nashville, lesquels dits lots sont numérotés 3, 4 et 5, se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à l'avenue Nashville sur une profondeur de cent cinq pieds (105), entre lignes parallèles, ensemble avec un morceau de terre de trente pieds (30) de largeur, s'étendant sur la façade des dits lots conformément au plan du dit ilet, annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr, notaire en cette ville, le 23 décembre 1870.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16 fév—16 23—mars 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme A. H. Carter et autres vs. Madeline Farrell et autres.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans,—No. 11,408—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 17 mars 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec améliorations dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Colisée, Huitième et Harmonie; lesquels lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent soixante-quatre pieds de face à la rue Chestnut, sur cent vingt sept pieds neuf pouces de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par Henry Moelhausen, architecte, daté le 4 mai 1844, déposé au bureau de Lucien Hermann, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, comme étant la propriété de William H. Finnegan, un des défendeurs dans la dite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
15 fév—15 23 29—7 14 17 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Compagnie d'Assurance du Peuple (Succession de Ernest Pragst, pledgee) vs Mme Mary A. Abott et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 19,590—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 31 mars 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Cinq lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les numéros Trois, Quatre, Cinq, Six et Vingt-six de l'ilet No douze, borné par les rues Tonti, Palmyre, Miro et Gasquet, anciennement Jackson. Les lots Trois, Quatre, Cinq et Six mesurent chaque vingt-sept pieds un pouce de face à la rue Gasquet sur cent cinq pieds dix pouces et trois lignes de profondeur et le lot No Vingt-six mesure vingt-sept pieds de face à la rue Miro sur cent soixante-deux pieds six pouces de profondeur d'après un plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 16 juillet 1853, déposé au bureau de P. C. Cuvellier, ex-notaire, conformément à un acte daté le 10 octobre 1853.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 fév—28—mars 6,13,20,27,31

VENTES A L'ENCAN.

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellents placements d'argent, aux conditions les plus libérales: un tiers ou plus comptant.

Entrepôt de valeur et maison de résidence dans le premier district.

La maison de résidence en briques à deux étages No 165 rue Foucher, aujourd'hui Constance.

Le terrain de valeur avec les bâtisses contiguës à la propriété précédemment citée.

La propriété de valeur (entrepôt) No 70 rue Delord.

Les bâtisses et le terrain de valeur attenants à l'entrepôt ci-dessus.

Succession de J. S. Aitkens et de Mme Catherine Aikens, sa femme.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Dossiers Nos 5,417 et 21,375.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, Encanteur—Bureau, No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 7 avril 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, en vertu de divers arrêts de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de J. S. Aitkins, signé par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A, daté du 12 décembre 1887, Dossier No 21,375; et l'autre, dans l'affaire de la succession de Mme Catherine Aitkens, épouse de J. S. Aitkens, signé par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, Division C, daté du 6 janvier 1888, Dossier No 5417, pour le compte des successions de J. S. Aitkens et de Catherine Aitkens, sa femme, à l'encan il sera vendu—

1° Deux terrains de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Magazine, Foucher, Delord et Poeyfarré, et désignés par les Nos 15 et 16 sur un plan de G. T. Dunbar, voyer, le 12 novembre 1846 et déposé, comme plan No 46 dans le livre des plans No 2, en l'étude de William Christy, ancien notaire en cette ville, pour référence. Les dits terrains se touchent et mesurent chacun 24 pieds 3 pouces et 6 lignes de façade rue Foucher sur 113 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et sont bornés à l'arrière par une allée de 11 pieds 11 pouces de largeur, dont ils ont l'usage en commun avec d'autres terrains, ainsi que la porte le dit plan, toutes mesures américaines.

Les améliorations consistent en une maison de résidence en briques, à deux étages, portant le No 165 de la rue Foucher, aujourd'hui la rue Constance; aussi, de hangars et de bâtisses de dépendances.

2° Deux terrains de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Louisa, aujourd'hui Calliope, Delord et Pearl, aujourd'hui Commerce, désigné par les Nos 7 et 8, et mesurant, au pied américain, comme suit:

Le terrain No 8 touchant au terrain No 9 et mesure 22 pieds 5 pouces 6 lignes de façade rue Delord; 25 pieds 10 pouces et 4 lignes sur la limite inférieure; 73 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur du côté du terrain No 9; et 82 pieds 6 pouces de profondeur du côté du terrain No 7.

Le terrain No 7 touche au terrain No 8 et mesure 22 pieds 5 pouces et 6 lignes de façade rue Delord; 20 pieds 10 pouces et 4 lignes à l'arrière; 82 pieds 6 pouces de profondeur du côté du terrain No 8; 91 pieds 4 lignes de profondeur de l'autre côté vers la rue Tchoupitoulas.

Les améliorations comprennent un entrepôt d'un étage en briques portant le No 70 rue Delord.

Les mesures ci-dessus sont toutes plus ou moins et d'après des plans récents de Stewart et Hoffman, voyers, en date de décembre 1887, et aujourd'hui montrés sur les lieux de la vente.

Aussi, à la même heure et au même endroit, sera vendu le banc No 23 de l'Eglise St-Patrick, rue du Camp, près Girod.

Et un lot de comptoirs couverts, d'après la liste entre les mains de l'encanteur.

Conditions—Pour les propriétés foncières, un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, portant 8 0/0 d'intérêt avec toutes les clauses usuelles de garantie, 10 0/0 payables comptant sur les lieux pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Alphonse Phillips, notaire, aux frais des acquéreurs qui paieront les taxes dues pendant l'année 1888.

7 mars—7,11,18,25—mars—1,7 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Bridget O'Brien, femme de John Harney, décédés.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 22,084.

A des conditions libérales—A l'encan.

PAR MATHER & HOMES — WARREN HOMES, encanteur. — Bureau, No 9 rue Carondelet — SAMEDI, 17 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial alley, en vertu et conformément à deux ordres de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, Dossier No 22 084, en date du 16 janvier 1888, et l'autre daté le 10 février 1888, dans l'affaire de la succession de Mme Bridget O'Brien, femme de John Harney, décédés, et autres parties intéressées, il sera vendu à l'enchère publique—

Un lot de terre de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Adèle, Joséphine, Rousseau et St Thomas, et mesurant 44 pieds de face à la rue Adèle sur une profondeur et largeur égales sur la rue Rousseau de 63 pieds, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles, au pied américain, et formant l'encoignure des rues Adèle et Rousseau, et fait partie du lot original 4 sur un plan par le voyer C. B. Stringer en date du 16 avril 1884 annexé à un acte pardevant John F. Braun, notaire, en date du 8 avril 1884 et déposé à la suite de la vente.

Les améliorations consistent en un cottage en bois couvert en ardoise et servant de magasin et de résidence et connu comme le No 69 de la rue Rousseau.

Un lot de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Rousseau, Adèle et St André; le dit lot de terre forme l'encoignure des rues Adèle et Tchoupitoulas, désigné comme le lot No. 1, mesurant 35 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 124 pieds 9 pouces et 1 ligne de profondeur et façade sur la rue Adèle 119 pieds 6 pouces sur l'autre côté de la ligne de division du lot No 2 et 33 pieds 6 pouces de largeur à l'arrière.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage et cent deux hangars dans le fond.

Un lot de terre de valeur ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et dans le même ilet et désigné comme le lot No 2 et adjoint au lot ci-dessus décrit et mesurant 35 pieds de face à la rue Tchoupitoulas (ou Levée) sur une profondeur de 124 pieds 3 pouces sur la ligne qui sépare du lot No 3 et 119 pieds 6 pouces sur l'autre ligne qui le sépare du lot No 1, et 33 pieds 6 pouces de largeur à l'arrière. Les dites mesures sont toutes plus ou moins, et d'après un plan fait par Charles Schnauder, voyer, daté mars 1885.

Les améliorations comprennent une résidence en briques avec double corps de logis à deux étages et une bâtisse en briques à un étage converties en cuisines dans le fond.

—AUSSI—

20 actions du fonds capital du Pelican Insurance Company de $25 chacune sur laquelle $114 89 ont déjà été payés.

Conditions—Pour les actions comptant et pour les propriétés un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de sécurités usuelles; 10 pour cent comptant sur les lieux pour garantir les ventes.

Actes de vente pardevant John Bendernagle, notaire, aux frais des acquéreurs y compris les taxes dues en 1888.

12 fév—12 14 19 26—mars 4 11 17.

PAR B. ONORATO

CAPITALISTES, ATTENTION!

Propriétés de choix et améliorées dans le Premier et le Troisième district.

No 12 rue CARONDELET, près Canal.
No 550 rue ROYALE, près St-Ferdinand.

Compagnie d'assurances du Peuple de la Nlle-Orléans, en liquidation.

Vente à l'encan à des conditions faciles et à un faible taux d'intérêt.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon — SAMEDI, 10 mars 1888, à midi, à la Bourse d'Encan des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu—

Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Carondelet, Commune et St Charles, désigné comme lot No 6, mesurant 20 pieds 2 pouces de face à la rue Carondelet, 18 pieds 3 pouces dans la ligne du fond et face à une allée commune de 13 pieds de largeur s'ouvrant sur la rue de la Commune, sur 100 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent un édifice en briques à deux étages, connu comme le bureau de la **People's Assurance Company**, No 12 rue Carondelet, contenant au rez-de-chaussée, une grande chambre, et au 1er deux grands bureaux avec une entrée distincte pour chacun, avec water works, lieux d'aisance, etc., et gaz partout.

No 2. **Un certain lot de terre** dans le 3me district de la ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Port, St Ferdinand et l'allée des Architectes, mesurant 28 pieds 3 pouces de face à la rue Royale, sur 138 pieds 3 lignes de profondeur et 26 pieds 3 pouces dans le fond et face à l'allée des Architectes. Ensemble avec un grand édifice en briques à trois étages contenant en tout environ 11 chambres, vestibules, mansardes, lieux d'aisance, etc. Cette propriété porte le No municipal 550 rue Royale.

Conditions—Une moitié ou plus comptant au choix de l'acquéreur. La partie à crédit sera vendue à un et deux ans, avec billets garantis par hypothèque et le privilège du vendeur, avec toutes les clauses de garantie ordinaires, 7 pour cent d'intérêt par an et 5 pour cent pour honoraires d'avocat, en cas de procédure pour opérer le recouvrement des dits billets. L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication le paiement des taxes dues et exigibles en 1888.

Actes de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Il sera exigé un dépôt au comptant de 10 pour cent sur les lieux pour répondre de la vente.

3 mars—à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un morceau de terre de valeur dans la paroisse Calcasieu.

Dans l'affaire de la Veuve P. Pavia vs. ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 17,426.

Vente de syndic.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 18 rue Bourbon—SAMEDI, 7 avril 1888, à midi, à la Bourse des encanteurs No. 72 et 74 rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, en date du 28 février 1888, je procéderai à la vente de la moitié indivise d'intérêt du dit insolvable dans la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre dans la paroisse Calcasieu, Etat de la Louisiane, désigné comme lots 2, 3 et 4, de la section 14 et tout de la section fractionnelle 15, dans le township 10, range sud, deux ouest, dans le district sud ouest, ayant 151 acres et 00/100 d'un acre.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Benj. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis sur les lieux, pour lier la vente.

1er mars—1,3,10,17,24,31—avril 7

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTRACTION IMPORTANTE.

Propriétés Commerciales —Situées dans le— **CENTRE DE LA VILLE,** —ET— **Placements très Avantageux,**

Rue Gravier, face aux **United Cotton Buildings.**

—AUSSI—

Différents Lots et Diverses Résidences,

Rues Dryades, Gravier et Union.

Une Résidence confortable Rue du Camp.

—ET—

Deux Ilets de Terre de Choix Avenue St-Charles, face au Parc Audubon.

—ET—

Huit Magasins en Briques à Trois Etages.

Rue North Peters, face au fleuve Mississipi et touchant au **Queen and Crescent Depot,** Dans le Troisième District.

Vente Positive en Partage à l'Encan, A un Long Crédit et à un Faible Taux d'Intérêt.

Benjamin Newgass et autres contre Betty Newgass et autres.

No 21,630—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

VENTE EN PARTAGE.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 24 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de divers jugements rendus dans l'affaire ci-dessus, le 2 et le 22 septembre 1887, et d'un ordre en date du 16 février 1888, par l'Hon. Francis A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, il sera vendu à l'encan les propriétés de valeur ci-après, savoir:

PROPRIÉTÉS DANS LE PREMIER DISTRICT.

PROPRIÉTÉ RUE GRAVIER.

Dix lots de terre avec améliorations dans l'ilet borné par les rues **Gravier, Commune, Baronne** et **Dryades**, décrits comme ci-après:

1° **La résidence en briques à deux étages** No 209 rue **Gravier**. Le lot est désigné comme No 2 et mesure 29 pieds 4 pouces de face à la rue **Gravier** sur 147 pieds 1 pouce 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 3, et de 146 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne latéral opposée, avec une profondeur dans le fond de 29 pieds 6 pouces 4 lignes. Cette propriété est louée à bail par M. A. Mercadal, jusqu'au 31 août 1888, au taux de $40 par mois.

2° **Les Crescent Stables**, No 211 rue Gravier, composé d'un édifice en briques à deux étages, le lot est désigné comme No. 3 et mesure 29 pieds 5 pouces de face à la rue Gravier, 29 pieds 6 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue Dryades et une profondeur de 147 pieds sur la ligne latérale et sur l'autre ligne latérale. Cette propriété est louée à bail par A. E. Ravain, jusqu'au 30 ... 1888, à raison de $55 par mois.

3° **Les écuries doubles à deux étages** en briques Nos. 213 et 215 rue Gravier. Le lot ou portion de terre mesure 54 pieds 4 pouces de face à la rue Gravier, sur une profondeur de 149 pieds sur la ligne latérale et sur l'autre ligne latérale, une largeur de 54 pieds 9 pouces dans le fond. Cette propriété est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1888 à William B. Leonard, à raison de $100 par mois.

4° **La bâtisse en briques à quatre étages** No 217 rue Gravier. Le lot est désigné comme No 8 et mesure 27 pieds 2 pouces de face à la rue Gravier, sur 100 pieds de profondeur, et 27 pieds 4 pouces dans le fond. Cette propriété est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1888, à MM. Briede & Co., à raison de $75 par mois.

5° **Les maisons de résidence** en briques à deux étages et demi Nos 219 et 221 rue Gravier. Le lot sur lesquelles sont situées ces maisons se touchent et mesurent chacun 20 pieds 6 pouces de face à la rue Gravier, 20 pieds 6 pouces de profondeur dans le fond, sur une profondeur de 100 pieds 5 pouces sur la ligne latérale du lot No 4 la plus rapprochée de la rue Baronne, 100 pieds 5 pouces 2 lignes sur la ligne qui la divise du lot No 3. Les maisons mesurent 7 pouces 4 lignes sur la ligne qui les divise des lots Nos 3 et 4 ... Les bâtisses sont louées à bail par **Mme S. Wright** et **Mme D. Gamble**, à raison de $25 par mois chacune.

6° **Les deux lots vacants** et 63 rue Dryades, désignés ensemble par les Nos 9 et 10 ... mesurant ensemble 52 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Dryades, 49 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur dans le fond, sur une profondeur de 109 pieds 10 pouces et 4 pouces de profondeur sur la ligne du côté de la rue Gravier, et 109 pieds 7 pouces sur la ligne du côté de la rue Commune.

7° **Le lot vacant No 65 rue Dryades** (contigu au lot ci-dessus) désigné comme lot C, mesurant 21 pieds de face à la rue Dryades sur ... pieds 6 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes ...

8° **La bâtisse à un étage No 89 rue Dryades**, dans l'ilet borné par les rues **Dryades, Baronne, Gravier et Union.** Le lot est désigné comme No 11 et mesure 31 pieds 6 pouces ... à la rue Dryades, 33 pieds 6 pouces de largeur au fond sur 98 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 10 et 93 pieds 2 1/2 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 12. Les améliorations servent comme atelier et bureau.

9° **La maison double à deux étages et à deux corps de logis en briques, Nos 67 et 67 1/2 rue Union** dans le même ilet que le lot ci-dessus. Le lot est désigné comme le No 1 et mesure 30 pieds de face sur la rue Union sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles.

10° **Le lot de terre vacant No 103 rue Dryades**, dans l'ilet borné par les rues **Dryades, Union, Baronne et Perdido**, mesurant en mesure anglaise, 35 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Dryades, 37 pieds 6 pouces 11 ... plus ou moins en profondeur de côté la plus rapprochée de la rue Union, 92 pieds 2 pouces et 1 ligne plus ou moins en profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Perdido et 35 pieds 2 pouces de largeur dans le fond; pas loué.

11° **La maison à double corps de logis à un étage, No 105 rue Dryades**, dans le même ilet que le lot ci-dessus. Le lot est décrit comme mesurant en mesure anglaise 37 pieds 6 pouces de face à la rue Dryades 27 pieds 11 pouces 3 lignes de large sur sa ligne du fond, sur 111 pieds de profondeur sur la ligne qui le divise de la propriété appartenant actuellement ou anciennement à Mme R. Lameuse, et sur le côté le plus rapproché de la rue Perdido, il a une première profondeur de 36 pieds sur une ligne oblique qui commence de façon qu'à cette distance la largeur du dit lot se trouve réduite à 30 pieds 4 pouces; puis de là il a une profondeur de 8 pieds 10 pouces et 4 lignes, et de 25 pieds 6 pouces et 4 lignes sur une ligne courant perpendiculairement à la rue Dryades jusqu'à la ligne de frontière de la propriété appartenant anciennement à Marie H. Bastienne; auquel point il forme un angle droit de façon à réduire la largeur du dit lot à 27 pieds 11 pouces et 3 lignes; et ensuite il a une profondeur de 34 pieds 5 pouces et 4 lignes sur la ligne qui le divise de la dite propriété de Marie H. Bastienne jusqu'à ce qu'il atteigne la ligne du fond. Cette propriété est louée à Mme Henri à raison de $15 par mois.

RÉSIDENCE RUE DU CAMP.

12° **La résidence en briques à trois étages** No 240 rue du **Camp**, dans l'ilet borné par les rues **Camp, Magasine, St Joseph et Delord.** Le lot est désigné comme No 5, et mesure, en mesure américaine, 24 pieds de face à la rue du Camp sur 110 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et borné au fond par une allée commune 11 pieds de large ouvrant sur la rue Delord. Cette propriété est occupée par Mme A. Powers, et est louée jusqu'au 30 septembre 1888 à raison de $45 par mois.

La propriété est contiguë à la belle résidence du Dr E. A. Murphy et fait presque face à ces beaux édifices "La Bibliothèque Howard" et le "Collège Newcomb".

13° **La propriété en bois à deux étages No 73 rue Erato**, dans l'ilet borné par les rues **Erato, Thalie, Tecoupitoulas et St Thomas**, est désigné comme le lot No 21, et mesure 26 pieds de face à la rue Erato, sur une profondeur de 80 pieds.

Cette propriété est louée à Mme Killeen à raison de $8 par mois.

14° **Le triangle vacant et situé** dans le Premier District de cette ville, borné par les rues **Prytanée, Uranie et Félicité**, désigné comme ilet No 206, et mesurant 21 pieds de face à la rue Prytanée sur une profondeur de 81 pieds sur un côté et 85 pieds sur l'autre. Ce n'est pas entouré. Il se trouve directement en face du "Eagle Hall", la grocerie de Jas Wilson & Co., et entre la résidence de Chas Newman, Esq., et le "St-Anna Home". C'est un admirable site pour un petit boutique ou pour y détailler des rafraîchissements ou pour un stand professionnel.

PROPRIETES DANS LE SIXIEME DISTRICT.

15° Cet ilet de terre désirable **avenue St-Charles à la jonction du Parc Audubon**, et borné par **l'avenue St-Charles**, les rues **Calhoun et New et l'avenue Boulevard**; il mesure une façade totale de 227 pieds 6 **pouces et 8 lignes de face à l'avenue St-Charles**, 227 pieds 6 pouces à la rue New, 289 pieds 10 pouces et 6 lignes sur la rue Calhoun et 345 **pieds 8 pouces et 6 lignes** de face sur le **Parc Audubon** et se trouve **immédiatement à la grande entrée qui conduit à ce lieu de promenade**; les terrains sont naturellement très élevés et se dessèchent par eux-mêmes, et les environs sont parmi les plus beaux sur l'avenue St-Charles, et fait face à la belle résidence du **colonel Hunton et de Mme Gomila** et sera offert dans son entier ou subdivisé en plusieurs sites pour bâtir, ainsi qu'on le demandera.

16° **Le splendide ilet de terre élevé** contigu à celui décrit ci-dessus, borné par les rues **New, Calhoun, Benjamin et le Parc Boulevard**; il mesure 228 pieds 8 pouces de face à la rue New, 233 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Benjamin, 233 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Calhoun et 233 **pieds 9 pouces de face à la rue Parc Audubon.** Cet ilet sera offert subdivisé en quarts ou en portions moindres ainsi que le désireront les acheteurs.

PROPRIETE TROISIEME DISTRICT,

Huit magasins en briques à trois étages dans l'ilet borné par les rues **North Peters, Chartres, St-Ferdinand et Montégut**, étant le même ilet dans lequel est compris le **Grand Dé. ot de Northeastern Railroad.—Queen & Crescent Route**—et les immenses bâtisses et le **Crescent Jute Manufacturing Co.**, et faisant face au **fleuve Mississipi avec le Morgan, Texas & Pacific et le Northeastern roads** passant devant, offrant une rare occasion d'obtenir de splendides sites pour entrepôt ou manufactures, lesquels magasins sont décrits en détail comme suit, à savoir:

17° **Le magasin No 124 rue North Peters coin de la rue St. Ferdinand**, et désigné comme lot No 1, et mesure 24 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters sur 100 pieds de profondeur et face à la rue St. Ferdinand et borné au fond par une allée commune ouvrant sur la rue St. Ferdinand.

Cette propriété est louée à Mme Jolly à raison de $18 par mois.

18° **Le magasin No 125 rue** North Peters contigu au magasin ci-dessus, et désigné comme lot No 2 et mesure 23 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue North Peters sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune ouvrant sur la rue St Ferdinand. Cette propriété est louée à Mme J. Swan à raison de $15 par mois.

19° **Le magasin No 126 rue North Peters** adjacent au précédent, est désigné comme lot No 3 et mesure 23 pieds 5 pouces et 2/8 face à la rue North Peters, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et est borné au fond par une allée commune de 17 pieds 5 pouces de large ouvrant sur la rue St. Ferdinand. Cette propriété rapporte $10 par mois.

20° **Le magasin No. 128 rue North Peters** est désigné comme lot No. 5 et mesure 23 pieds 5 pouces et 2/8 de face à la rue **North Peters**, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, et est borné au fond par une allée commune de 17 pieds 5 pouces de large, ouvrant sur la rue St-Ferdinand. Cette propriété est louée à Hugh Cain, à raison de $18 par mois.

21° **Le magasin No 130 rue North Peters** est désigné comme lot No 7 et mesure 26 pieds 1 pouce de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles, et est borné au fond par une allée commune ouvrant sur la rue St-Ferdinand. Cette propriété est louée à M. Schilling à raison de $12 par mois.

22° **Le magasin No 131 rue North Peters**, adjacent au précédent. Le terrain mesure 22 pieds 8 pouces de face à la rue **North Peters** sur 134 pieds 8 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St-Ferdinand et 133 pieds 10 pouces et 1 ligne sur l'autre côté la dite portion de terre est composée du lot No 1 et le morceau de terre au fond avant une profondeur de 7 pieds. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

23° **Le magasin No 132 rue North Peters** adjacent au précédent. Le terrain mesure 22 pieds 5 pouces de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 1 ligne de largeur au fond sur 134 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de la plus rapprochée de la rue St-Ferdinand et 133 pieds 10 pouces et 1 ligne sur l'autre côté; la dite portion de terre est composée du lot No 2 et du morceau de terre au fond ayant une profondeur de 7 pieds. Cette propriété est louée à Mme Rowald à raison de $10 par mois.

24° **Le magasin No 133 rue North Peters**, adjacent au précédent. Le lot est désigné par le No 3 et mesure, en mesure anglaise, 22 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue North Peters sur 96 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté qui le divise du lot No 2, et 96 pieds 5 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 4.

Conditions de la vente—Un quart ou plus comptant et la balance à un crédit de **Un, Deux et Trois** ans ou moins, à l'option des acquéreurs (à l'exception des deux ilets avenue St Charles qui seront de un tiers ou plus comptant et la balance à un crédit de un et deux ans avec seulement 6 pour cent d'intérêt par an), en billets des acquéreurs subdivisés en coupons et à cela les requis, et portant intérêt de 6 pour cent seulement de la date jusqu'à paiement, et garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue; les actes de vente devant renfermer toutes les clauses de garantie usuelles incluant celles de frais d'avocats 5 pour cent de cas de procédures, l'assurance et les améliorations et transfert des polices, etc; les acquéreurs assumeront le paiement au-dessus des montants de leurs enchères de toutes les taxes dues et exigibles pendant cette année 1888, et déposeront 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant **Félix J. Dreyfous, Esq., notaire public, No. 21 Passage de la Bourse.**

22 fév—22 26—3.10.17.24 mars

Propriété améliorée de choix —ET— **Site pour bâtir** AVENUE NAPOLEON.

Succession du Dr J. R. Walker.

No 23,090—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 17 mars 1888, à midi à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 13 février 1888, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur suivante, à savoir:

Quatre lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues **Napoléon, Coliseum, Perrier et Delachaise**, désignés par les Nos 1, 2 et 3 et 4 de l'ilet No 43. Les dits lots 1 et 2 mesurent chacun 26 pieds 7 pouces de face à l'avenue Napoléon sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et les lots 3 et 4 mesurent chacun 28 pieds de face à la rue Coliseum et le lot No 4 mesure 28 pieds 6 pouces de face à l'avenue Napoléon sur 120 pieds de profondeur.

Conditions—Un tiers comptant et la balance en deux paiements égaux à un et deux ans de crédit, avec intérêt à 7 pour cent par an garantis par hypothèque spéciale en faveur du vendeur et toutes les clauses usuelles; l'acquéreur devant payer en sus de son prix d'adjudication toutes les taxes dues et exigibles en 1888, et déposera 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant George F. Préot, Esq., notaire.

15 fév—15 25—mars 3.10.17

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

Succession de Duncan F. Kenner.

No 21,604.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

La propriété de choix et attrayante —CONNUE COMME LA— **RÉSIDENCE BRINGIER,**

Occupant toute la façade de l'ilet sur la rue Carondelet, entre Melpomène et Terpsichore.

Avec façades sur les rues Baronne, Melpomène et Terpsichore.

Intérêt dans la Presse à Coton Southern.

Terrain rue St. Philippe.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 7 avril 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 74 rue St. Charles, en vertu des trois ordres de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division "B", actuellement absent sur un congé, datés respectivement le 28 déc. 1887 et le 3 et le 9 janvier 1888, et avec consentement des héritiers et légataires, il sera vendu à l'encan:

1° **Une portion de terre**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Terpsichore et Melpomène, et connu comme "la résidence Bringier", et mesurant 253 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Carondelet, 253 pieds 6 pouces à la rue Melpomène, 212 pieds 2 pouces sur la rue Terpsichore et 120 pieds de face à la rue Baronne.

Le tout devant être subdivisé en terrains et vendu conformément à un plan exposé à la Bourse des Encanteurs.

2° **La vingt-deuxième partie indivise** des deux ilets de terre et les bâtisses qui s'y trouvent, connu comme le "Southern Cotton Press", à savoir:

(a) Un ilet de terre dans le Premier district de cette ville, borné par les rues Claiborne, Willow, Poydras et Lafayette; et

(b) Un autre ilet de terre situé dans le même district, borné par les rues Poydras, St Magdalène, Lafayette et Ste Adeline.

3° **Un lot de terre irrégulier** situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, St-Philippe, Rocheblave et Tonti, mesurant 96 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue St-Philippe, 96 pieds 11 pouces 4 lignes sur la ligne du fond, sur une profondeur de 169 pieds 4 pouces 4 lignes sur le côté qui se trouve après Tonti et 161 pieds 2 pouces 6 lignes sur le côté qui se trouve après la rue Rocheblave.

CONDITIONS—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à 1 et 2 ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par billets de l'acquéreur à son propre ordre, garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue. L'acte de vente renfermera la clause de 5 pour cent pour frais d'avocats. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au vendeur, avec toutes les clauses usuelles et habituelles.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant N. B. Trist, notaire public. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

4mars—4,10,17,24,31—7avril

Vente de Syndic.

Le grand et confortable cottage, élevé de terre, résidence avec cinq lots de terre, au coin des rues Constance et Quatrième.

Charles Van Benthuysen, individuellement, ou comme membre de la raison sociale de Benthuysen & Truneberg, ou le Crescent Jelly Manufacturing Company vs. Ses Créanciers.

No 22,718.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, encanteur, Bureaux No 5 rue Carondelet.—SAMEDI, 10 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. F. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 3 février 1888, il sera vendu à l'encan:

Cinq lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Laurel, Washington et Quatrième désignés par les numéros 1 à 5 inclusivement, sur un plan annexé à un acte de vente de J. Seymour à Geo. W. R. Bayley, passé pardevant W. Shannon, ancien notaire, en date du 3 mars 1869, et conformément au dit plan. Les lots mesurent comme suit: Les lots 1 et 2 mesurent ensemble 69 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 130 pieds entre lignes parallèles.

Les lots 3 et 4 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot 4 forme l'encoignure des rues Constance et Quatrième. Le lot No 5 touche au lot ci-dessus dans le fond et mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 129 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence cottage élégante et confortable, avec un rez-de-chaussée bien subdivisé, ayant cinq salons à arche, salle à manger, deux chambres à coucher bien aérées, chambre à bain, chambres pour domestiques, bibliothèque et autres chambres, etc.

Conditions de la vente—Un quart ou plus comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit avec billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant intérêt à raison de 7 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, intérêt payable annuellement.

Les améliorations seront assurées et la police transférée au vendeur, ensemble avec les honoraires d'avocat, et autres clauses usuelles de garantie, 10 pour cent seront requis au moment de la vente. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1888.

Acte de vente pardevant John Bendernagel notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 fév—5 11 19 25—mars 3 10

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Diamants.—Bijouterie. Bibliothèque et effets mobiliers

Succession de Francisco P. Martinez.—No 22,271.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.—Bureau No 17 rue Carondelet—MARDI, 20 mars 1888, à 11 heures A. M., au local No 8 rue Carondelet, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 27 février 1888, il sera vendu à l'encan—

10 boîtes ouvrages divers. 1 lot de peau de veau, 1 bureau.

Effets mobiliers. Argenterie et plaqué. Un lot de bijouterie et une collection de Solitaires et groupes de diamants, se composant de bagues, boutons et autres bijoux. Le tout conformément à l'inventaire enregistré.

Conditions: Comptant avant livraison.

On peut examiner la collection ci-dessus deux jours avant la vente en s'adressant aux encanteurs.

8 mars—8,11,17,18 19,20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu d'un magasin de chaussures, meubles et autres effets.

Succession de Philip Schaefer.

No 23,150—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—MERCREDI, 21 mars 1888, à 11 a. m. au local No 63 rue Patterson, Alger, 5me District en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 mars 1888, il sera vendu à l'encan—

Le fonds du magasin de chaussures bien assorti, étagères, vitrines, etc., et un lot de meubles de maison et autres effets. Le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—Comptant avant livraison.

8mars—8 11 17 21.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bons placements d'argent. Magasin au coin des rues Tchoupitoulas et Lafayette.

Emplacements de commerce occupés et bien bâtis au coin des rues Deuxième et Liberté.

Succession de John Henderson.

No 15,797—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 7 avril 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74, en vertu de deux ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 30 juin 1887 et du 6 mars 1888, il sera vendu à l'encan, pour le compte de la dite succession, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1° Quatre magasins en briques à trois étages, Nos. 84, 86 et 88 rue Tchoupitoulas et le No 62 de la rue Lafayette, carré d'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Lafayette et Girod, désignés comme les terrains Nos. 1, 2, 3 et 6 contigus les uns aux autres et mesurant comme suit:

Les terrains 1, 2 et 3 mesurent chacun 22 pieds 7 1/2 lignes de façade rue Tchoupitoulas, 22 pieds 1 pouce 6 lignes de profondeur à l'arrière sur des profondeurs variant de 70 pieds 2 pouces et 2 lignes de façade et de profondeur rue Lafayette; 71 pieds 3 pouces et 2 lignes sur la ligne de séparation du terrain 2; 71 pieds 9 pouces et 3 lignes sur la ligne de séparation du terrain No 2, et 72 pieds 3 pouces sur la ligne de séparation du terrain No 4, étant le côté supérieur vers la rue Girod. Les magasins et les dits terrains portent les Nos 84, 86 et 88 rue Tchoupitoulas.

Le terrain 6 touche aux précédents à l'arrière et mesure 22 pieds 5 pouces et 1 ligne de façade rue Lafayette sur 66 pieds 1 pouce et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles. Le magasin sur le dit terrain porte le No 62 de la rue Lafayette.

Les dits terrains sont bien connus et sont d'excellents emplacements pour le commerce, étant juste un peu plus haut que les établissements de E. J. Hart & Cie et R. Gogreve. Ils sont occupés comme suit: Albert Mackie, épicier, occupe les Nos 84 et 86 de la rue Tchoupitoulas et le No 62 de la rue Lafayette, à un loyer de $110 par mois. Le No 88 rue Tchoupitoulas est occupé par la compagnie "National Works Co", à $35 par mois, bail expirant le 30 septembre 1888.

2° Le magasin au coin nord-ouest des rues Commerce et Lafayette dans le carré d'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Poydras et Lafayette, et mesure 32 pieds 8 pouces de façade rue Commerce; 87 pieds 4 pouces de profondeur et de façade rue Lafayette; 87 pieds 5 pouces de profondeur du côté opposé et 32 pieds 1 pouce de largeur à l'arrière; le magasin en briques, à deux étages, est bien situé pour un entrepôt ou manufacture. Il est adjacent au moulin à riz de MM. Lyon à Daniel et est loué $25 par mois.

3° La rangée de huit maisons en bois dans le Quatrième District de cette ville, carré borné par les rues Seconde, Première, St. David et Liberté; il y a quatre terrains désignés par les Nos 13, 14, 15 et 16 lesquels se touchent, et mesurent chacun 26 pieds de face à la rue Seconde, sur une profondeur de 125 pieds, et il touchent et mesurent chacun 26 pieds de façade rue Seconde; les Nos 13, 14 et 15 ont chacun 70 pieds de profondeur dans la ligne du fond; le No 13 forme le coin des rues Seconde et Liberté et le terrain No 16 a 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, cette propriété est dans le même carré d'ilet que l'église catholique St François de Sales et à l'avantage d'être à proximité du marché, d'écoles, de chemins de fer pour rendre la propriété attrayante à des locataires à des taux rémunérateurs.

Conditions—Un tiers ou plus, au gré des acheteurs, comptant, le reste, s'il y a une balance, en billets des acquéreurs à leur propre ordre et par eux endossés, payables à 1 et 2 ans portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication, payables à un et deux ans de date, garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété, avec les clauses ordinaires pour la sécurité des propriétés, etc. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pendant l'année 1888 et feront un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant James L. Wouffe, notaire.

7mars—7,19,24 31—7avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Petit cottage No 487 rue Gravier.

Succession de John Janeway.

No 20,671—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 7 avril 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, daté le 2 mars 1888, il sera vendu à l'encan—

Le cottage No 487 rue Gravier, dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Commune, Miro et Tonti.

Le lot est No. 2 et mesure 30 pieds 3 pouces de face rue Gravier sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le cottage est couvert en ardoises, a 2 chambres, cuisine et citerne dans la cour et est bien entretenu, en bon état. La propriété est louée par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit d'un et deux ans, avec intérêt de 8 pour cent, liens du vendeur et toutes les clauses de garantie usuelles. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues en 1888, et déposera 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Jas. Fahey, Esq., notaire.

6 mars—17 24 31—avril 7

La Résidence "Roselius," Broadway, près de l'avenue St-Charles, avec un grand ilet.

Ayant Jardin et Verger.

Succession de Mme Mary Roselius, femme de P. G. Bouny.

No 18,776—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 10 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 1er février 1888, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-après, à savoir:

1° Le "**Roselius" Homestead** à Greenville, Sixième District de cette ville, composé de tout l'ilet de terre No 62, borné par les rues **Broadway, Chestnut, Felicia et Carrollton**, ayant 20 terrains numérotés de 1 à 20 inclusivement, et mesurant ensemble 300 pieds de face sur les rues Broadway et Chestnut, et 240 pieds de face sur les rues Felicia et Carrollton.

Les améliorations comprennent une grande et solide résidence en bois à deux étages avec grandes galeries et corridors spacieux, salons doubles, chambre de réception, salle à manger, bibliothèque, caves à vins, office pour les provisions et lieux d'aisance, 8 chambres à coucher, 2 cabinets de toilette, et dans l'aile du deuxième étage, chambres à bain, quelques autres chambres, cuisine et logements pour domestiques. Le terrain est un des mieux arrangés avec goût, il y a une pelouse, un jardin, un verger avec orangers et autres fruits, raisins, etc. Ceux qui désirent obtenir une jolie et complète demeure suburbaine seront invités à visiter cette belle propriété. Des cartes d'entrée peuvent être obtenues des encanteurs.

2° **Cinq lots de terre** dans le Sixième District, dans l'ilet borné par les rues Broadway, Esther, Chestnut et Wall, désignés comme lots Nos 6 à 10, les lots 6, 7, 8 et 9 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Wall sur 120 pieds de profondeur, et le lot No 10 mesure 30 pieds de face sur la rue Chestnut sur 120 pieds de profondeur.

Termes—Un quart ou plus comptant et la balance à un crédit de 1, 2 et 3 ans au moins, à l'option des acquéreurs, en billets des acheteurs, portant intérêt de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'à paiement, garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les actes de vente renfermeront les clauses de garanties usuelles ayant trait aux frais d'avocat en cas de procédure, assurance et transfert de police, etc.; les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1888 et déposeront 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Ensèbe Bouny, Esq., notaire public.

5 fév—5, 18, 25—3, 10 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double

Sur la rue Cleveland, (anciennement Gasquet).

Succession de Susannah O'Brien.

No 22,974—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux 17 rue Carondelet—SAMEDI, 24 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 13 janvier 1888, il sera vendu à l'encan—

Le Cottage double No 139 rue Gasquet ou Cleveland, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gasquet ou Cleveland, Canal, Derbigny et Roman; le lot est le No 28 et mesure 27 pieds de face sur la dite rue de Cleveland, sur 109 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; il y a quatre (4) chambres dans le corps de logis, 2 citernes, etc., trottoir neuf devant, à proximité du marché, des églises, des écoles et des chemins de fer; un joli site pour de bons locataires.

Conditions—Comptant, 10 pour cent déposé au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Benjamin Ory, notaire public.

19 fév—19 26—mars 3 10 17 24

PAR HENRY STERN & CO

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR HY STERN & CO., encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, VENDREDI, 9 mars 1888, à 11 heures A. M., dans leur salle d'encan No 35 rue de Chartres—

Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages les meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions—A la vente 9 mars—1f

PAR JAS P. GUINAULT

Résidence à étage rue Liberté No 414 près du Marché Keller.

Magnifique terrain, dans un bon voisinage, formant encoignure aux rues Galvez et Kerlerec

Un ilet de terre faisant face à la rue du Canal.

Terrains vacants dans le Second, Troisième Districts et dans la ville de Carrollton.

Succession de Robert Joseph Ker.

No 20,015—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 7 avril 1888, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St. Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 26 janvier 1888, les propriétés suivantes appartenant à la susdite succession, savoir:

PREMIER DISTRICT.

1° **Deux certains lots de terre**, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 2 et 3 dans l'ilet compris entre les rues Liberté, Howard, Terpsichore et Felicité; lesquels lots de terre mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Liberté, sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec une bâtisse à étage divisée entre quatre corps de logis et chaque corps de logis contenant deux chambres et chaque cuisine contenant quatre chambres, cinq citernes, lieux d'aisances, etc. Toutes les mesures ci-dessus sont plus ou moins.

SECOND DISTRICT.

2° Un ilet de terre divisé en 26 lots, désignés par les Nos 1 à 26 inclusivement, situé dans le même district, dans l'ilet compris entre les rues Canal, Douane, Clarke et l'avenue Hagan, lequel ilet de terre mesure 277 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue du Canal, même façade à la rue de la Douane, 313 pieds 4 pouces de face à l'avenue Hagan et la même façade à la rue Clarke.

3° Deux lots de terre situés dans le même district, faubourg Jackson, désignés par les Nos 3 et 4 de l'ilet No 5. Lesquels lots de terre mesurent chacun 30 pieds de face à la rue St-Louis entre les rues Olympia et St-Patrick sur 111 pieds 5 pouces de profondeur et borné par la rue Conti.

4° **Seize lots de terre** situés dans le même district et désignés par les Nos 1 à 16 inclusivement, dans l'ilet compris entre les rues David, St-Pierre, Toulouse et l'avenue de Carrollton.

Lesquels lots de terre ont les dimensions suivantes, savoir:

Les lots Nos 1 et 10, 33 pieds 4 pouces de face à l'avenue de Carrollton; les lots Nos 2 à 9, 30 pieds 2 pouces de face à l'avenue de Carrollton et tous les susdits lots ont 120 pieds de profondeur; et les lots Nos 11, 12, 13, 14 et 15 mesurent chacun 29 pieds de face à la rue St Pierre sur 123 pieds 2 pouces 5 lignes de profondeur; et le lot No 16 33 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue David sur 120 pieds 7 pouces 1 ligne de profondeur et face à la rue St. Pierre.

5° **Dix certains lots de terre** situés dans le même District désignés par les Nos 6, 7, 8, 9, 10, 11, 19, 20, 21 et 22 dans l'ilet compris entre les rues Cortez, Telemachus, Bienville et Conti. Lesquels mesurent, savoir: Le lot No 6, 31 pieds 7 1/2 pouces de face à la rue Conti sur 102 pieds 4 1/2 pouces de profondeur. Les lots Nos 7, 8 et 9 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Conti, sur 102 pieds 4 1/2 pouces de profondeur.

Le lot No 8, formant encoignure aux rues Conti et Telemachus.

Les lots Nos 9, 10 et 11 sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Telemachus, sur 138 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur.

Le lot No 19 formant l'encoignure des rues Bienville et Cortez et mesure 34 pieds 8 pouces de face à la rue Bienville sur 102 pieds 4 1/2 pouces de profondeur et face à la rue Cortez.

Les lots Nos 20, 21 et 22 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Cortez sur 138 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur.

TROISIÈME DISTRICT.

6° Cinq lots de terre contigus situés dans le 3me District de cette ville désignés par les lots Nos 21, 22, 23, 24 et 25 dans l'ilet compris par les rues Galvez, Columbus, Kerlerec et Johnson et ayant les dimensions suivantes, savoir:

Le lot No 25 forme l'encoignure des rues Galvez et Kerlerec et a 36 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue Galvez, 68 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur et face à la rue Kerlerec, 75 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne opposée et 31 pieds 6 pouces 6 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Le lot No 24 36 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Galvez, 75 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne vers le lot No 25; 82 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne opposée et 31 pieds 6 pouces 7 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Le lot No 23 36 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Galvez, 82 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 24; 89 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne opposée et 31 pieds 6 pouces 7 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Le lot No 22 36 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Galvez, 89 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne vers le lot No 23; 96 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne opposée et 31 pieds 6 pouces 7 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Le lot No 21 ... pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Galvez, 153 pieds 2 pouces 5 lignes de profondeur vers la ligne du lot No 22, 160 pieds de profondeur sur la ligne vers la rue Colombus, la ligne formant angle droit 31 pieds 4 pouces 2 lignes vers la rue Kerlerec, de là une seconde profondeur de 64 pieds 10 pouces 6 lignes sur la ligne vers la rue Columbus et 47 pieds 9 pouces de largeur sur la ligne du fond.

7° Un lot de terre de forme triangulaire, situé dans le même district, désigné par le No 3, dans l'ilet formé par les rues Rocheblave, Colombus et Dorgenois, lequel lot de terre mesure 223 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Rocheblave, sur une profondeur de 237 pieds 8 pouces 3 lignes du côté du No 2 et 237 pieds 6 pouces 7 lignes sur l'autre côté du triangle.

8° Un lot de terre situé dans le même district et ville, désigné par le No 2, dans l'ilet renfermé par les rues Rocheblave, Kerlerec, Colombus et Dorgenois, mesurant 37 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue Rocheblave, 30 pieds 6 pouces 6 lignes sur la ligne du fond, sur une profondeur de 86 pieds 5 pouces 6 lignes du côté du lot No 1, et 92 pieds 8 pouces 3 lignes du côté du lot No 3.

DANS LA VILLE DE CARROLLTON.

9° Douze lots de terre situés dans la ville de Carrollton, faisant maintenant partie de la Nouvelle-Orléans, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 11, 12, 20, 21, 22, 23 et 24, dans l'ilet No 18, renfermé par les rues de la Levée, Anne, Adams et Hilary; les lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue de la Levée sur 100 pieds de profondeur; le lot No 1 forme l'encoignure aux rues Adams et Anne.

Les lots Nos 11 et 12 mesurent chacun 31 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Adams, sur 137 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No 12 forme l'encoignure des rues Levée et Adams, et mesure 80 pieds 1 pouce de face à la rue Levée, 68 pieds sur la ligne de division du lot No 23 et 101 pieds sur la ligne de division du lot No 12.

Le lot No 23, 30 pieds de face à la rue de la Levée sur 68 pieds de profondeur sur la ligne de division du lot No 24, 91 pieds sur la ligne de division du lot No 22 et 40 pieds de largeur sur la ligne du fond.

Le lot No 22, 30 pieds de face à la rue de la Levée sur 100 pieds de profondeur sur la ligne de division du lot No 21, 91 pieds sur la ligne de division du lot No 23, 19 pieds 5 pouces de largeur sur la ligne de division du lot No 14, et les lots Nos 20 et 21 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue de la Levée sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date avec toutes les clauses de sécurité d'usage. Les acquéreurs assumeront en sus du prix d'adjudication toutes les taxes pour l'année 1888.

Acte de ventes pardevant Henry E. Ker, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 pour cent sur le montant des adjudications sera exigé comptant sur les lieux.

1 mars—7 10 17 24 31—7avril

Succession de John Lynch.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 23,054.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, 24 mars 1888, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St. Charles Nos 72 et 74—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 février 1888, la propriété suivante, savoir—

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Girod, aujourd'hui Villeré, St. Jean Baptiste, aujourd'hui Robertson, Port et St. Ferdinand, mesurant à une distance de 77 pieds 6 pouces de l'encoignure de la rue du Port, 29 pieds de face à la rue Girod sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 55 pieds 10 pouces, ensemble, une maison en bois ayant trois chambres, un hangar dans la cour, citerne, etc., le tout conformément à l'inventaire.

Conditions—Comptant—Acte de vente pardevant J. H. Forcelle, notaire.

14fév—16 25—3 10 17 24 mars.

Deux magnifiques ilets de terre sur les rues de la Commune et Gravier.

Vente de syndic.

Robert Morris vs. ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,852.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 7 avril 1888, il sera vendu à midi à la Bourse des Encanteurs, rue St. Charles, Nos 72 et 74—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 février 1888, les propriétés suivantes—

Deux ilets de terre situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 66 et 67. L'ilet 66 est renfermé par les rues Commune, Gravier, Pierce et Scott et contient 32 lots de terre mesurant ensemble 324 pieds 10 pouces 6 lignes de face à chacune des rues Commune et Gravier et 425 pieds 6 pouces 2 lignes sur chacune des rues Scott et Pierce et de l'Avenue du Canal, lequel ilet contient 53 lots de terre et mesure ensemble 602 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue de la Commune, 649 pieds 5 pouces de face à la rue Gravier, 324 pieds 2 pouces 6 lignes de face à l'Avenue Carrollton, 425 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Pierce. Le tout d'après le plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Comptant

Actes de vente pardevant ...

3mars—3 10 17 24 31—7avril.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Paul Pizzini vs ses créanciers—No 23,365—Division A—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire, Paul Pizzini soit et est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire, en son bureau, en cette ville, le MERCREDI, 28 mars 1888, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que H. Bryan soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle Orléans, 23 février 1888.

Signé: A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député Greffier
24 fév—3f en 28 mars

PAR J. V. GOURDAIN.

Vente continuée. Grocerie! Grocerie!

Vente pour cause de départ.

Occasion rare pour un placement avantageux.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau, No 79 rue Bienville.—Le VENDREDI, 9 mars 1888, à 10 1/2 heures A. M., au coin des rues Bourgogne et Kerlerec, (Troisième District), il sera vendu à l'encan—

GROCERIES Le contenu de la grocerie bien achalandée de M. J. P. Larroudé, comprenant un stock choisi de groceries de famille et de fantaisie, liqueurs, Whiskies, cognac, vins rouges vins blancs, etc., etc. Ainsi que la buvette, un fort lot de bouchons, un lot de mercerie, faïence et verrerie.

Le contenu de la grocerie sera d'abord offert en bloc et s'il n'est pas vendu de cette manière, il sera détaillé par lots.

Conditions—Comptant avant livraison.
3 mars—3,4,6 7 8 9

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés de valeur dans le Deuxième —ET LE— Troisième Districts.

Nos 366 et 368 rue Amour, entre St. Antoine et Mystérieuse. Une maison en bois à double corps de logis à un étage.

No 257 rue de Chartres, entre les rues Ursulines et St. Philippe, près de l'EGLISE ST. MARIE. Elégante résidence en briques à deux étages avec attic pour famille.

Succession de Salvador Fernandez.

No 11,937—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: 46 rue Royale—SAMEDI, 7 avril 1888, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la **Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la Commercial Place et la rue Gravier**, en vertu d'un jugement conformément à un jugement rendu et signé le 5 mars 1888 par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession ci-dessus, la propriété de valeur décrite ci-après, à savoir:

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes et privilèges y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues **Amour, St-Antoine, Craps et Mystérieuse**, mesurant en mesure américaine 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Amour, 32 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne du côté vers la rue St-Antoine; 10 pieds 9 pouces 11 lignes sur l'autre ligne de côté et 21 pieds 3 pouces 6 lignes de largeur au fond, d'après un plan de Louis H. Pilié, daté le 13 mai 1850, et déposé au bureau de P. E. Laresche, ex-notaire en cette ville. Etant la même propriété acquise par le feu Salvador Fernandez de Vincent Gaines, d'après un acte passé pardevant A. Chiapella, notaire, le 6 février 1855. Enregistré au bureau des aliénations de cette paroisse, dans le livre No 64 folio 629.

Les améliorations comprennent une maison à double corps de logis en bois à un étage avec 4 chambres, cuisine en bois avec 2 chambres, water works, lieux d'aisance, etc., connu par les numéros municipaux 366 et 368 rue Amour.

2° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 49, borné par les rues **Chartres, St. Philippe, Royale et Ursulines.** Le dit lot est de mesure américaine 29 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue de Chartres, sur une profondeur de 128 pieds et 7 pouces sur la ligne de côté vers la rue St. Philippe et sur la ligne de côté vers la rue des Ursulines une profondeur comme suit: Une première profondeur de 83 pieds et 10 pouces, à laquelle profondeur la propriété s'élargit de 3 pouces et de là il court une seconde profondeur de 24 pieds et 6 pouces, où il se rétrécit de 3 pieds 9 pouces et 2 pouces et une troisième profondeur de 20 pieds 9 pouces et 2 pouces, ayant une largeur au fond de 29 pieds, 5 pouces et 2 lignes, étant la même propriété acquise par Salvador Fernandez de Jean Sauvinet d'après acte pardevant L. T. Caire, ex notaire en cette ville, à la date du 19 janvier 1843, enregistré au bureau des aliénations dans le livre 34, folio 73.

Les améliorations comprennent l'élégante résidence de famille en briques à deux étages avec attic, No 257 rue de Chartres, ayant balcon sur la rue, un salon et une salle à manger, un grand corridor au rez de chaussée, 4 chambres à coucher et corridor à l'étage supérieur, et quatre chambres dans l'attic; aussi un logement à deux étages avec 4 chambres au rez de chaussée et 4 chambres à l'étage supérieur, cour carrelée et briquetée, citerne, waterworks, allée sur le côté, etc.

Etant à proximité de **l'Eglise Ste-Marie**, du **Marché Français** et de tous les endroits d'amusements, cela la rend très désirable et elle devrait être visitée par ceux qui cherchent une résidence confortable.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance en deux paiements égaux à un et deux ans de la date de la vente; lesdits paiements seront représentés par des billets de l'acquéreur à son ordre et endossés par lui, portant 8 o/o d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, l'acte de vente renfermera toutes les clauses de garantie d'habitude, incluant la clause de 5 o/o de frais d'avocat, et toutes autres clauses usuelles.

L'acquéreur assumera au-dessus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1888, et déposera au moment de l'adjudication dix pour cent du montant de son enchère.

Actes de vente pardevant James Fahey, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 mars—6 10 17 24 31—7 avril

COTTAGE

No. 426 rue Remparts, entre Union et Bagatelle.

Veuve Gustave Potthoff vs. William Potthoff et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 22,198.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 31 mars 1888, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un jugement de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 février 1888, et aussi en vertu et conformément à un ordre du même honorable juge, en date du 23 février 1888, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le faubourg Marigny dans le Troisième District de cette ville, sur la rue Amour ou Remparts, entre l'Union et Bagatelle, mesurant, au pied américain, 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Amour, maintenant Remparts, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes; le tout conformément à un plan dressé le 5 avril 1854 et déposé en l'étude de A. Boudousquié, notaire, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent un cottage, briques entre poteaux, à un étage avec mansarde, et contenant salon, trois chambres, salle à manger, un vestibule, deux chambres dans les mansardes, cuisine avec deux chambres, citerne, puits, lieux d'aisance, cour dallée et clôturée, etc., désigné par le No municipal 426 rue des Remparts.

Conditions: Une moitié ou plus, au gré de l'acheteur, comptant; le reste, s'il y a une balance, à un an de crédit contre le billet de l'acquéreur garanti par l'hypothèque et le privilège du vendeur sur la propriété vendue. Le dit billet portera 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, avec les clauses ordinaires d'assurances, de non aliénation, et d'honoraires d'avocat, lesque s seront fixés à cinq pour cent sur le montant réclamé, l'acquéreur devant assumer, en sus du montant de l'adjudication, toutes les taxes dues pour l'année 1888. Il devra en outre faire un dépôt de dix pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 fév—25 fév. 3, 10, 17, 24, 31 mars.

PAR HOEY & O'CONNOR.

Magasins et résidences —ET— **Propriétés à louer.**

A l'encan pour clôre les comptes.

A un long crédit! Faible intérêt.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau: No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 3 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St. Charles, il sera vendu à l'encan—

1° La résidence en briques à trois étages No 57 rue Esplanade, sur le côté nord entre les rues Chartres et Royale et touchant à la résidence de M. A. J. Lewis et louée $25 par mois.

2° La résidence en briques à deux étages No 303 rue de Chartres, sur le côté ouest, entre Hôpital et Quartier, un grand terrain et une maison bien finie ayant des logements, et louée $20 par mois.

3° Un magasin et résidence en briques à deux étages, No 19 rue St. Louis, sur le côté Nord, entre Chartres et Décatur; le terrain est de 42 à 101, espace pour un grand magasin et entrepôt avec de grands appartements en haut et dans le fond. La possession peut être obtenue en passant l'acte de vente.

4° La rangée de bâtisses en briques à trois étages, Nos 121 à 125 Passage de la Bourse, sur le côté Ouest, entre Conti et St. Louis; le terrain a plus de 82 pieds de face, le rez-de-chaussée peut être en usage pour de petits Shops, avec plusieurs grands appartements au-dessus, a été occupée plusieurs années par Mme Fisher et est louée à $15 par mois.

5° Le cottage en bois à deux étages, dans le Nouveau Chemin Coquillé, rue Delord, entre Locust et Magnolia; le lot est No 7 et traverse et fait face à la rue Euphrosine, est près du pont Magnolia et du dépôt du chemin de fer Jackson, et rapporte $8 par mois.

Conditions de la vente—Un quart ou plus comptant, le reste à crédit de 1, 2 et 3 ans, avec intérêt seulement 6 pour cent par an courant, privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de garanties. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1888. Un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Edgar Grima, notaire.

18 fév—18 25 26—mars 2 3

PAR LE CONSTABLE.

Adams Beck & Co. vs W. A. Harbot Narcisse Lewis et J. W. Allen in solido.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 12,974—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rosier juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à l'enchère publique, au North-Eastern RR., près de la rue Urquhart, le JEUDI, 15 mars 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

35,000 pieds de charpente plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus mentionnée et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRNDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
6 mars—6 12 15